LE PRÊT SUR SALAIRE

Qu’est-ce qu’un prêt sur salaire?

- Un prêt sur salaire est un prêt à court terme qu’on s’engage à rembourser à la prochaine paie. C’est une solution séduisante, mais qui coute cher. En effet, le prêt sur salaire peut s’accompagner d’un taux d’intérêt annuel aussi élevé que 652 % et d’un cout initial pouvant atteindre 25 %.

Comment fonctionne le prêt sur salaire?

- Pour obtenir un prêt sur salaire, il faut habituellement fournir au prêteur la preuve que vous avez un revenu régulier, un compte bancaire et une adresse permanente.
- Il faut signer un accord de prêt indiquant combien coute le prêt (y compris les intérêts et les autres frais) ainsi que la date limite de remboursement. **Il est très important de lire ce document attentivement avant de le signer.**
- On peut vous demander de fournir un chèque postdaté au montant total du prêt (frais compris) ou de signer un formulaire autorisant le prêteur à prélever l’argent directement dans votre compte à la date de remboursement (on parle alors de prélèvement automatique).

Que peut-il arriver si le prêt n’est pas remboursé à la date prévue?

- Il peut y avoir des frais supplémentaires à payer si votre chèque est retourné ou si le prélèvement automatique échoue (pour insuffisance de fonds).
- Votre banque ou votre institution financière peut vous facturer des frais si les fonds dans votre compte sont insuffisants au moment du remboursement.
- Les intérêts continueront de courir jusqu’à ce que vous remboursiez le solde total de votre prêt.
- Si vous êtes injoignable, le prêteur peut communiquer avec vos amis, votre famille ou votre employeur pour savoir comment vous joindre.
- Il est possible que le prêteur recoure à une agence de recouvrement pour se faire rembourser le prêt, ce qui affecterait votre cote de crédit. Il faut savoir qu’une mauvaise cote de crédit peut vous nuire plus tard lorsque vous tenterez d’obtenir du crédit ou un autre prêt.

Quelles questions faut-il se poser avant de demander un prêt sur salaire?

- Ai-je vraiment besoin de cet argent?
- Y a-t-il d'autres options possibles?
- Est-ce que je sais combien coutera mon prêt sur salaire?
- Ai-je la certitude de pouvoir rembourser le prêt à temps?
- Ai-je souvent de la difficulté à joindre les deux bouts d'une paie à l'autre? Si oui, le prêt sur salaire n'est peut-être pas la bonne solution.

Informez-vous de vos droits avant de demander un prêt sur salaire.

Pour en savoir plus, communiquez avec la Protection du consommateur :

PROTECTION DU CONSOMMATEUR
C. P. 440, Baker Lake (Nunavut) X0C 0A0
Téléphone : 866 223-8139
Télécopieur : 867 793-3321
Courriel : consumerprotection@gov.nu.ca